

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10.

MONTRÉAL, VENDREDI, 20 AOUT 1847.

No. 66

## LETTRE PASTORALE

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL, AU SUJET DE L'ÉPIDÉMIE DE 1847.

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège Apostolique, Evêque de Montréal etc. etc.

A tous les Fidèles de la ville Episcopale de Montréal, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Il est temps, N. T. C. F., que Nous Nous consolions mutuellement, dans la juste douleur qui nous accable. Car depuis le huit juillet dernier le Seigneur nous a visités, en Nous enlevant huit Prêtres, dix Religieuses, et un grand nombre de généreux laïques, qui se sont dévoués avec un zèle digne de tout éloge au service spirituel et corporel des malades. En outre, nos cœurs ont été sechés de crainte à cause du danger qu'ont couru et que courent encore le Clergé, les maisons Religieuses et bon nombre de nos frères, que la maladie régnante a réduits à l'extrémité. Une certaine consternation répandue dans toutes les classes de la société, à la vue de la terrible épidémie qui exerce ses ravages à notre porte, est venue mettre le comble à notre désolation. Notre ville dans ce triste état peut bien être comparée à Jérusalem, autrefois la ville chérie du Seigneur, et emprunter, pour déplorer ses malheurs, les cantiques douloureux de l'inconsolable Jérémie. *Le Seigneur m'a rendue tout désolée, et tout épuisée de tristesse pendant tout le jour. . . . C'est lui-même qui a foulé le pressoir pour en faire couler le vin de sa fureur dont il a enivré la Vierge, fille de Juda. C'est pour cela que je fonde en pleurs et que mes yeux répandent des ruisseaux de larmes.* Car écoutez vous tous qui prenez part à mes peines, *Mes Prêtres et mes Vieillards ont été consumés dans la ville. . . .* Hélas ! une mort prompte et inattendue me les a enlevés, je ne les vois plus à ces autels où ils montaient tous les jours pour offrir pour moi l'auguste victime. Je ne les entends plus dans cette chaire de vérité, où leurs saintes paroles animées par leurs bons exemples, me faisaient si bien comprendre l'horreur du vice et l'amour de la vertu. Je ne les trouve plus dans ces tribunaux sacrés de la Pénitence où si souvent dans l'ardeur de leur charité, ils mêlaient leurs larmes avec le sang de Jésus-Christ pour purifier les souillures de mon âme. Je les cherche en vain dans ces sanctuaires vénérables où ils venaient à chaque solennité prendre place avec une religieuse gravité. De tristes et lugubres échos me disent sans cesse : Hélas ! ils ne sont plus ces bons Pasteurs qui à l'exemple du Souverain Pasteur, ont donné leur vie pour leur brebis. *Sacerdotes mei et virgines mei in urbe consumpti sunt.* Ce n'est pas tout ; écoutez encore le récit de mes maux ; mes Vierges. . . ont succombé sous le glaive de cette cruelle maladie. La Religion en les formant à la vie angélique, qu'elles avaient embrassée, avait mis dans leurs cœurs un sentiment bien noble, le dévouement le plus entier, et le plus absolu. Elle avait gravé bien avant dans leurs âmes la compassion pour toutes les misères, et la tendresse pour tous les malheureux. Elle leur avait donné pour pères et pour mères, pour frères, et pour sœurs tous ses pauvres ; elle leur avait appris que c'était là tous leurs trésors en ce monde, et qu'en les soignant, elles soignaient J. C. Elle leur avait inspiré ce courage héroïque qui les avait mises au-dessus de la faiblesse ordinaire de leur sexe. Et voilà pourquoi elles se prodiguaient de toutes leurs forces pour secourir de si grandes misères ; n'ayant qu'un seul regret, celui de ne pouvoir faire d'avantage pour le Dieu des pauvres, de nouveau couché sur la paille, dans la pauvre étable de Bethléem. Et voilà pourquoi elles affrontaient avec tant d'intrépidité, une maladie qui répand partout la frayeur. Et voilà pourquoi elles bravaient sans craintes avec joie même, la mort malgré toutes ses horreurs. Hélas ! cette impitoyable maladie a atteint de ces héroïnes du catholicisme, et la mort a déjà fait parmi elles dix victimes. Elles sont tombées, celles qui comme des anges de la paix consolent tant d'âmes affligées. Elles ont disparu, celles qui allaient dans ces séjours de tant de douleurs avec plus de joie que l'on ne va à un festin (*melius ire ad domum luctus quam ad domum convivii*). Elles ne paraissent plus aux chevet de tant de mourans, celles qui consommaient leur existence au soulagement de l'humanité souffrante. Aux cantiques joyeux qui, il y a peu de jours, retentissaient dans les humbles asiles de ces servantes des pauvres, succède un morne silence ; ce silence n'est interrompu de temps en temps que par des chants lugubres qui annoncent que l'on

va confier à la terre les corps de celles qui ont succombé sous le glaive terrible du fléau dévastateur. *Virgines meae . . . ceciderunt in gladio.* Ah ! que de justes raisons j'ai de multiplier mes gémissements ; et qu'à bon droit mon cœur est navré de douleur. *Multi gemitus mei et cor mrens.* Tels sont, Nous n'en doutons pas, N. T. C. F., les sentimens qui animent chacun de vous, à la vue de ces pertes immenses que fait en ce moment la Religion. Et puisque par des sentimens si dignes de votre piété, vous partagez notre juste douleur, Nous Nous faisons un devoir d'interrompre un instant nos incessantes occupations pour vous aider, par cette Lettre, et Nous consoler ainsi mutuellement devant Dieu. *Coram Deo : idèo consolati sumus.* Vous avez été et vous êtes encore profondément affligés ; et Nous aussi, Nos Très-Chers Frères, car si vous pleurez et regrettez les pères de vos âmes et les mères de vos pauvres, Nous pleurons et Nous regrettons de dignes collaborateurs et de généreux coopérateurs dans l'accomplissement des grands devoirs que Nous impose la charge Pastorale. Ils sont tombés ceux et celles qui, par leurs vertus, et surtout par leur inaltérable charité, faisaient l'ornement de cette ville, et de ce Diocèse. *Cecidit corona capitulis nostris.* Nous leur devons à tous un juste tribut d'éloges ; mais Nous ne saurions le leur payer autrement que par les larmes que Nous versons dans le secret de notre âme. *Ingemisco ego.* Le ciel fut inexorable et rejeta toutes ces prières que Nous lui adressâmes pour Nous conserver de si dignes ouvriers. Ah ! c'est que nous avions commis tant d'iniquités et tellement provoqué sa colère, que Nous Nous étions rendus indignes de cette grâce. *Nos iniquè egimus, et ad iram cunctam provocavimus, idcirco tu inexorabilis.* Qui pourra donc Nous soulager dans une si grave affliction ; ce sera N. T. C. F., notre foi, elle seule a pu insouler à ceux que Nous regrettons le courage qui les anima : Elle seule peut aussi nous faire accepter avec une humble résignation tant de coups redoublés que frappe la main d'un père, qui est justement irrité ; or voici ce qui doit Nous consoler dans ce temps mauvais. Ceux que Nous pleurons sont morts en faisant les œuvres de justice que l'Évangile préconise, et qui mènent à la vie éternelle. *Operati sunt iustitiam.* Ils ont donné à manger à ceux qui avaient faim ; ils ont donné à boire à ceux qui étaient dévorés par la soif d'une fièvre brûlante, ils ont reçu les étrangers, ils ont visité les malades. Oh ! espérons-le, ils vont recueillir les biens promis par le Dieu dont les promesses sont infailibles. *Adepti sunt reppromissiones.* Ils avaient entendu de la bouche du juste juge ces délicieuses paroles : *Venez les bien-aimés de mon père, venez posséder le Royaume promis dès le commencement du monde à ceux qui font les œuvres que vous avez faites.* Au lieu de les pleurer, réjouissons Nous donc plutôt de leur bonheur et envoyons saintement leur heureux sort ; *consolamini invicem.*

Avant de mourir, ils ont envoyé au ciel beaucoup d'âmes prédestinées. Ils ont fait triompher la religion en montrant au monde étonné ce que peut la charité catholique. Ils ont dissipé ces préjugés qui empêchaient beaucoup de nos frères séparés de connaître ce que c'est que la foi catholique, qui sait inspirer tant de pénibles sacrifices pour la gloire de Dieu. Ils comprennent aujourd'hui où est la vraie charité, où est le vrai dévouement et en conséquence où est la vraie foi. Car c'est à ses fruits que l'on reconnaît si l'arbre est bon ou mauvais.

En mourant, ils ont été des victimes de propitiation qu'à choisies la justice de Dieu pour se satisfaire, parce qu'elle était irritée par nos crimes ; afin de pouvoir ensuite faire grâce au grand nombre de coupables qui parmi nous abusent continuellement de ses grandes miséricordes. Oui, il faut l'espérer, N. T. C. F. Dieu nous pardonnera, et détournera de dessus nous le terrible fléau qui nous menace, en considération de ses bons serviteurs et de ses humbles servantes qui ont tout sacrifié, même leur santé, même leur vie, pour accomplir le grand précepte de la charité : il a compté ce Dieu de bonté, qui récompense tout, jusqu'à un verre d'eau froide, donné pour son amour, il n'a compté, disons nous, leurs pas et leurs démarches dans ce champ de douleur, qui fut le théâtre de leurs combats. Ah ! qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui se sont ainsi lassés à courir dans cette noble carrière pour procurer à tant de malheureux le bonheur et la paix. *Quam speciosi pedes evangelizantium pascunt.* Il a entendu les profonds soupirs que le spectacle de tant et de si affreuses misères leur a fait pousser. Il a vu les larmes et les sueurs dont ils ont arrosé cette terre aride, et ces marais où gissent tant de malheureux. Oh ! que de cris puissants s'élèvent aujourd'hui de cette terre sanctifiée par tant de travaux et sollicitent pour Nous la divine miséricorde.

Il a été témoin des généreux sentiments qui les animaient, lorsqu'ils s'immolaient pour leur prochain; chacun d'eux pouvant dire avec l'Apôtre: *Pour moi, je donnerai très-volontiers tout ce que j'ai et je me donnerai encore moi-même pour le salut de ses âmes.* Daigne le Seigneur dans sa bonté et en considération d'un si généreux dévouement épargner les brebis, après avoir ainsi frappé les Pasteurs. C'est le vœu que nous formons de toute l'ardeur de notre âme; et fasse le ciel qu'il en soit ainsi.

Mais n'oubliez pas N. T. C. F. que pour nous rendre Dieu favorable, il faut faire de dignes fruits de pénitence. Pour cela gravez bien avant dans vos cœurs ces recommandations que Nous vous faisons de sa part: 1<sup>o</sup>. Remettez sérieusement en vous-même, et examinez bien devant Dieu si votre conscience vous rend ce témoignage qu'en vivant comme vous avez vécu jusqu'ici vous seriez tranquilles au moment de la mort. 2<sup>o</sup>. Mettez au plus tôt ordre aux affaires de votre conscience en faisant une bonne confession et en réparant les torts faits au prochain; car comme dit St. Augustin, le péché ne saurait être pardonné, si l'on ne restitue point le bien mal acquis. 3<sup>o</sup>. Réparez les fautes de votre vie passée par d'abondantes aumônes, que vous prodiguerez selon votre moyen. Si vous avez beaucoup, donnez beaucoup; et si vous avez peu, donnez peu, mais de bon cœur; car l'aumône délivre du péché et de la mort éternelle. Les besoins des pauvres sont grands, N. T. C. F. dans ce temps de calamité; et si Dieu n'en a pitié ils seront encore plus grands dans quelque temps. A cette fin Nous désirons qu'il se fasse dans les diverses Eglises de cette ville, des quêtes pour le soulagement des malheureux, aussi souvent qu'on le jugera nécessaire, et dans la ville même, afin que l'on se prépare d'avance à soulager efficacement les pauvres pendant la saison d'hiver qui pourrait bien être cette année plus rigoureuse qu'à l'ordinaire, à cause de la grande misère que la calamité régnante va nécessairement produire. 4<sup>o</sup>. Enfin mettez-vous sous la protection de Marie; et priez-la de vouloir bien préserver cette ville et tout ce diocèse du fléau redoutable qui nous menace. Que chacun de nous en suivant les règles de la prudence et en consultant son directeur, fasse à cette auguste Patronne les promesses qu'il jugera devoir lui être plus agréables, pour mettre sa famille à l'abri de la contagion.

Pour nous, qui sommes le père des Communautés et de tous les fidèles confiés à nos soins, nous renouvelons ici publiquement et solennellement le vœu que nous avons fait dans l'intérieur de notre cœur, pour préserver de tant de malheurs la grande famille que Nous a donnée le Seigneur, et qui est si chère à notre cœur. "O divine Marie, je me prosterne humblement à vos pieds, pour vous protester, dans la sincérité de mon âme que je suis le dernier de vos serviteurs; et que je ne mérite pas même de porter ce glorieux nom, vous ayant été jusqu'ici si peu fidèle; et n'ayant jamais rien fait qui fut digne de vous.

"Toute fois reconnaissant que vous êtes une mère pleine de bonté, et que vous aimez à faire du bien à ceux qui sont les plus pauvres et les plus misérables, je vous conjure avec toute la confiance que m'inspire la pensée de votre Cœur de Mère, de faire cesser la calamité qui régnait dans le clergé et les communautés de ce diocèse, et de préserver de cette funeste contagion tout le peuple confié à mes soins. Je confesse humblement que nous méritons tous d'être traités avec la dernière rigueur à cause de nos péchés, et de notre impénitence. Mais souvenez-vous que le plus sûr moyen de faire éclater votre grande miséricorde est de nous obtenir le pardon de nos innombrables iniquités.

"Je compte tellement sur la grâce que je réclame en ce moment de votre bonté que je m'engage pour vous en témoigner tout ma reconnaissance, à travailler de toutes mes forces et tout le reste de ma vie à vous faire connaître, aimer et servir dans tout ce diocèse, qui est à vous d'une manière si spéciale, et pour lequel nous avez déjà tant fait, comme preuve de la protection si visible, que vous voulez bien lui accorder.

"Je m'engage particulièrement et par vœu à faire tous mes efforts pour rétablir le pieux pèlerinage de *Notre Dame de Bonsecours*, qui par le malheur des temps n'est plus ce qu'il fut autrefois, je suis que de tout temps vous avez aimé à être appelée dans cette ville le *Secours des chrétiens: Auxilium christianorum.* C'est ce qui attestent les prodiges que nous avez daigné opérer dans cette vénérable chapelle que vous fûrent nos pères. Il y allaient ces religieux ancêtres avec une piété tendre qui leur méritait votre protection. Hélas! Nous avons beaucoup dégénéré de cette dévotion qui les attachait à votre service et l'Eglise qu'ils fréquentaient avec tant de ferveur est devenue comme déserte par notre coupable indifférence. C'est pour cela sans doute que Nous avons mérité de perdre cette célèbre image qui fait le plus bel ornement de notre sanctuaire.

"Vous réparer cette négligence qui a dû affliger votre bon cœur, je prends l'engagement de m'employer de mon mieux à établir, dans le lieu que vous avez bien voulu vous-même choisir, ce que j'ai vu avec tant d'édification dans Panceion mon le, c'est-à-dire, le concours continu de pieux fidèles visitant un lieu consacré à votre honneur. Là-vous recevrez les hommages des pieux pèlerins, et vous présiderez à toutes leurs affaires temporelles qui se feront sous vos yeux. Vous les bénirez; afin qu'ils ne commettent aucune injustice, et le riche qui partageait avec les pauvres les biens de ce monde. A la place de cette image Sainte que nos pères vénérèrent avec tant de respect, qui en punition de notre indévotion a disparu de votre temple, daignez recevoir la statue de bronze doré, que j'ai fait faire à Paris; et qui a été solennellement bénite à l'autel de l'Archiconfrérie dans l'Eglise qui vous est dédiée sous le *Titre de Notre-Dame des Victoires.*

" Sous une inspiration, qui évidemment venait de vous, j'ai fait graver sur le pedestal, cette dévote invocation que vous adresse l'Eglise: *Oro pro populo, interveni pro clero.* et qui est en ce triste moment comme le cri de notre douleur et l'élan de notre cœur pour obtenir votre secours dans notre pressant besoin. Cette image attira à la postérité la plus reculée que vous aviez encore une fois montré, que vous étiez vraiment notre Mère:

" Pourque cette insigne faveur ne s'efface jamais du souvenir des habitants de cette ville et de ce diocèse, je vous promets d'exposer, dans ce sanctuaire où vous avez établie votre demeure, en ex voto, un tableau représentant le *Typhus* cherchant à entrer en cette ville, mais arrêté à la porte par votre puissante protection.

" C'est à la face de tout ce pays, et en présence de nos frères réparés qui hélas! ne connaissent pas combien vous êtes bonne et puissante, que je prends cet engagement. Il y va donc de votre honneur et de votre gloire à exaucer ce vœu si solennel. C'est vraiment une occasion bien favorable de prouver: qu'on ne vous invoque jamais en vain.

" O Sainte Marie, secourez vos enfants malheureux: aidez ceux qui sont faibles, rechauffez ceux qui sont tièdes dans le service de Dieu: priez pour le peuple, employez-vous pour le clergé; intéressez pour les communautés consacrées à votre divin Fils. Que tous ceux qui vous honorent par leurs confiances éprouvent les heureux effets de votre secours. Que s'il faut encore de nouvelles victimes conjurer le d'accepter l'offrande que je lui fais de tout moi-même. Mais de grâce qu'il épargne son peuple. *Parce Domine populo tuo.*

" Fait et passé à Ville Marie le treize août mille-huit-cent-quarante sept Sera la Présente Lettre Pastorale lue au prône de notre Cathédrale et à celui de l'Eglise Paroissiale, Dimanche prochain, fête de la glorieuse Assomption de la Très-Sainte Vierge.

Donné à Montréal, en notre Palais Episcopal, le treizième jour du mois d'Août de l'année mil-huit-cent-quarante-sept sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre Secrétaire.

EV. de Montréal.

Par Monseigneur,  
J. O. PARÉ Chanoine Secrétaire.

#### ACADÉMIE DES SCIENCES.

Ce serait une très-jolie chose assurément que la transformation d'un morceau de charbon commun, qui ne coûte pas un centime, en un splendide diamant qui vaudrait 500 francs ou plus, surtout si les frais de l'opération ne s'élevaient pas à 600 francs. Evidemment cette transformation se fera un jour ou l'autre; mais comme, jusqu'aujourd'hui, les chimistes y ont perdu leur latin, ils se proposent le problème inverse, dont la solution répond à un besoin social qui se fait moins généralement sentir. C'est-à-dire que les voilà parvenus à transformer le diamant en charbon; mais si bien charbon qu'au moyen d'une dépense de quinze ou vingt mille francs au plus, on en aurait assez pour griller une côtelette.

Tout le monde sait que le diamant n'est que du carbone très-pur, et qu'il ne diffère du charbon noir et commun que par la disposition différente de ses molécules. La preuve en est acquise depuis longtemps par la combustion de ce beau cristal qui, à une température suffisamment élevée, se consume avec une flamme bleue et disparaît sans résidu, en se transformant en un gaz acide carbonique, tout au juste comme le fait un morceau de charbon vulgaire; et de plus, à poids égaux, les volumes des gaz sont égaux dans les deux cas. Mais remarquez bien que le diamant disparaît en se gazéifiant; il ne change pas de couleur en prenant une forme solide, de manière à en passer à peu près les apparences du charbon ordinaire. Du moins s'était-il refusé jusqu'ici à cette métamorphose; mais voici que M. Jacquelin a bien su l'y contraindre, au moyen de l'instrument universel des transformations.

M. Jacquelin prend une pile de Bunsen de cent éléments, et place un petit diamant sphérique d'un millimètre et demi de diamètre dans l'arc brûlant et lumineux qui se développe entre les cônes de charbon placés aux deux pôles. Au moyen de quelques tâtonnements on cherche pour le diamant et pour les pôles une certaine position relative, laquelle étant obtenue, on voit le diamant entrer en incandescence; il se ramollit et se partage en plusieurs fragments qui s'écartent sans pouvoir se détacher les uns des autres; en quelques instants le diamant est devenu noir et semblable au coke que donne la distillation du charbon de terre. La densité du diamant, avant l'expérience, était de 3,51; après sa conversion en coke, elle n'est plus que de 2,68; ce qui indique que, par l'effet du déplacement des molécules, leur distance mutuelle a diminué d'un cinquième. Ainsi modifié, le diamant rait encore le verre; ce qui lui est commun avec le charbon des cornues à gaz; mais sa cohésion a diminué à tel point qu'il se brise facilement entre les doigts.

Pour n'être pas un progrès humanitaire de premier ordre, ce résultat n'en est pas moins une expérience fort intéressante qui, en parlant aux yeux, achève de mettre hors de doute pour les incrédules l'identité du diamant avec le charbon. Si, au lieu d'employer la pile, on soumet le diamant à la très-haute température du chalumeau à gaz hydrogène dans une atmosphère d'acide carbonique, en très-peu d'instants le volume s'amoindrit au lieu de se boursoufler, comme dans le cas précédent, et la masse disparaît peu à peu sans résidu. De sa principale expérience, M. Jacquelin infère que le diamant pourrait bien n'avoir pas l'origine ignée qu'on lui suppose de son état.

de cristallisation ; et il admettrait volontiers qu'il dût son origine à l'action lente d'un métal sur un composé binaire analogue au sulfure ou au chlorure de carbone ; le métal, en s'emparant du corps électro-négatif, aurait isolé peu à peu le carbone, qui aurait lentement cristallisé. Ceci est une idée théorique qui en vaut beaucoup d'autres ; et à quoi je n'entends pas lui faire un grand compliment.

—Je suppose que vous soyez propriétaire de veaux qu'il vous soit agréable d'engraisser ; vous croirez peut-être leur rendre un très grand service en les régulant de ces tourteaux de lin ou de colza, résidus de la fabrication des huiles, dont on compose leurs déjeuners dans certains départements. La pittance est assurément très bonne, et rien ne semble plus économique que de nourrir le bétail avec le *caput-mortuum* de substances déjà utilisées à un autre point de vue. Eh bien ! sachez que vous avez pris le problème à l'envers. Au lieu de demander à la graine de lin son huile, faites-la manger en nature à vos bêtes ; M. Payen vous garantit qu'elles engraisseront davantage et qu'elles engraisseront à beaucoup meilleur marché qu'avec les tourteaux. Ceux-ci contiennent, à la vérité près de deux fois autant d'azote que la graine ; mais, en revanche, celle-ci contient cinq fois autant de matière grasse que le tourteau après dessiccation ; et la matière grasse de toutes pièces à des effets alimentaires très-supérieurs à ceux que produit l'azote sous une forme différente. On mêle la graine de lin pour un tiers à l'orge, aux fèves, au son qu'on administre au bétail ; ou bien on utilise de mauvais fourrages, en faisant cuire légèrement dans l'eau la graine et les fourrages grossièrement hachés, la substance oléagineuse forme une sorte de sauce ou friture qui donne du goût au reste, et en somme, veaux et moutons paraissent trouver cette cuisine très satisfaisante.

—L'éther continue à déposer de temps en temps sa carte de visite à l'Académie. Ainsi, M. Roux vient de le recommander spécialement pour l'opération de la taille, dont il a exécuté deux cas avec un avantage marqué. Il s'agit ici d'éther inhalé par la voie pulmonaire. De son côté M. Pirogoff, l'inventeur du procédé d'éthérisation par le rectum, envoie à l'Académie un volume in-8° contenant l'histoire des nombreuses opérations exécutées par lui selon cette méthode, à quoi il ajoute un certain nombre d'autres opérations non moins merveilleuses d'une date postérieure à l'impression de son œuvre. J'y vois deux extirpations de mâchoires ; une ablation des os métacarpiens ; une opération de la taille, et cinq de natures diverses sur les yeux ; plus, un fait de rhinoplastie qui me frappe par deux circonstances. Je vois que l'opération dura trois quarts d'heure (ce qui n'est pas trop pour fabriquer à quelqu'un un nez un peu propre), et que l'assoupissement dura précisément trois quarts d'heure aussi ; or, on sait que généralement le collapsus ne se prolonge pas au-delà de quelques minutes. Si cette remarquable durée est le fait du mode d'opération de M. Pirogoff, c'est une qualité d'un mérite incontestable, et qui lui mérite éminemment les respects de tous les chirurgiens. Je remarque en second lieu que le sujet de l'expérience a avalé par ce moyen jusqu'à "deux onces d'éther en vapeur." Je ne sais pas au juste ce que peuvent être des onces de Pétersbourg et je ne saurais douter néanmoins que le volume d'éther représenté par ce poids ne soit quelque chose d'énorme. On conçoit aisément qu'avec une pareille potion on puisse griser les gens pendant trois quarts d'heure. Après tout, cependant selon M. Pirogoff, ils ne s'en portent pas plus mal, et la réaction fébrile, après l'opération, n'a rien qui la distingue des cas ordinaires



## DISTRIBUTION DES PRIX DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION,

LE 25 JUILLET 1847.

Prix de Sagesse.—Florent Bourgeau.

## PHILOSOPHIE.

Logique, mathématiques et morale.—1er. pr. Florent Bourgeau, 2d. Joseph Bricot, Louis Morin et Uldéric Duprat. 1er. acc. Clément Beau-lieu et Paul Lussier, 2d. Jean Marie Lapièrre.

## RHÉTORIQUE.

Excell. 1er. pr. Léon Beaulieu, 2d. Anselme Pâquet.

Ampl. franç.—1er. pr. Dieudonné Bérard, 2d. L. Beaulieu. 1er. acc. A. Pâquet, 2d. Ludger Leblanc, 3e. Pierre Marsolais.

Version.—1er. pr. L. Beaulieu, 2d. A. Pâquet. 1er. acc. P. Marsolais, 2d. L. Leblanc, 3e. D. Bérard.

Vers lat.—1er. pr. L. Beaulieu, 2d. A. Pâquet. 1er. acc. D. Bérard, 2d. P. Marsolais.

Thème.—1er. pr. L. Beaulieu et A. Pâquet, 2d. Félix Rochette. 1er. acc. L. Leblanc, 2d. D. Bérard.

Version angl.—1er. pr. L. Beaulieu, 2d. A. Pâquet. 1er. acc. L. Leblanc, 2d. P. Marsolais.

Pr. de rhétorique.—A. Pâquet.

Pr. de d'histoire d'Angleterre.—L. Beaulieu.

Pr. de géographie.—F. Rochette.

## BELLES-LETTRES.

Excell. 1er. pr. Séraphin Boulette, 2d. Aimé Fautoux.

Ampl. franç.—1er. pr. Nazaire Piché et S. Boulette, 2d. Damase Laporte et Aldric Laporte. 1er. acc. George Lesage, 2d. François Obrian, 3e. Alexis Charbonneau.

Version franç.—1er. pr. D. Laporte, 2d. A. Laporte et S. Boulette.

1er. acc. A. Charbonneau et N. Piché, 2d. A. Fautoux et G. Lesage, 3e. Théophile Chagnon.

Thème.—1er. pr. S. Boulette, 2d. N. Piché et D. Laporte. 1er. acc. A. Fautoux, 2d. A. Laporte, 3e. G. Lesage et T. Chagnon.

Vers lat.—1er. pr. A. Fautoux, 2d. D. Laporte et S. Boulette. 1er. acc. A. Laporte, 2d. A. Charbonneau, 3e. N. Piché.

Version angl.—1er. pr. A. Charbonneau et D. Laporte, 2d. S. Boulette. 1er. acc. G. Lesage, 2d. A. Laporte et T. Chagnon, 3e. A. Fautoux et N. Piché.

Pr. de belles-lettres.—S. Boulette. 1er. acc. Benjamin Lessart, 2d. N. Piché.

Pr. d'hist. de France.—S. Boulette. 1er. acc. T. Chagnon, 2d. A. Fautoux.

Pr. de géographie.—A. Laporte. Acc. Adolphe Panneton.

## MÉTHODE ET VERSIFICATION.

Excell. pr. Octave Chicoine. 1er. acc. Louis Piète, 2d. Onézime Rivière.

Version.—1er. pr. L. Piète, 2d. Guillaume Robillard et Emmanuel Payette. 1er. acc. Joseph Duhamel et O. Chicoine, 2d. Urbain Lippé et O. Rivière, 3e. F. X. Brault.

Thème.—1er. pr. L. Piète, 2d. F. X. Brault et O. Chicoine. 1er. acc. J. Duhamel et O. Rivière, 2d. E. Payette, 3e. Moysse Geoffroi.

Vers lat.—1er. pr. O. Chicoine et O. Rivière, 2d. G. Robillard. 1er. acc. L. Piète et M. Geoffroi, 2d. F. X. Brault, 3e. E. Payette et Ovide Peltier.

Version angl.—1er. pr. E. Payette et F. X. Brault, 2d. O. Chicoine. 1er. acc. J. Duhamel, 2d. L. Piète et M. Caisse, 3e. G. Robillard.

Hist. des Emp.—Pr. U. Lippé. 1er. acc. O. Chicoine et M. Geoffroi, 2d. M. Caisse, 3e. Barthélemy Roher.

Pr. de mythologie.—Elie Lafleur. 1er. acc. J. Duhamel, 2d. Joachim Dumont, 3e. Eustache Plante, Edmond Guilbault et Antoine Ledoux.

Origine des Dieux.—Pr. F. X. Brault et L. Piète. 1er. acc. U. Lippé 2d. J. Duhamel.

Gramm. angl.—1er. pr. O. Peltier et J. Duhamel, 2d. F. X. Brault. 1er. acc. L. Piète, 2d. A. Ledoux.

## SYNTAXE.

Excell. pr. Jacques Picard. Acc. Siméon Lesage.

Version.—1er. pr. Antoine Giguère et Edmond Moreau, 2d. S. Lesage. 1er. acc. Antoine Marçant, Eucher Laporte et J. Picard 2d. Ludger Forest et Charles Bazinet, 3e. Joseph Ritchot.

Thème.—1er. pr. E. Moreau, 2d. J. Picard. 1er. acc. Horace Fautoux, 2d. S. Lesage, 3e. J. Ritchot.

1ère. partie de l'hist. ancienne.—Pr. Eucher Laporte et L. Forest. 1er. acc. Daniel Papin, 2d. Onézime Peltier.

2de. partie de l'hist. anc.—Pr. Antime Payette et Damase Lanoix. 1er. acc. S. Lesage, 2d. E. Moreau.

## ELÉMENTS.

Excell. pr. Henry O'Denaughau. Acc. Léon Levesques.

1ère. division.—Version. 1er. pr. H. O'Denaughau, 2d. Olivier Hubert. 1er. acc. George Pellerin et Joseph Rivest, 2d. Magloire Mousseau, 3e. Octave Valois, Benjamin Marsolais et Edmond Deschamps.

Thème.—1er. pr. H. O'Denaughau et Rémi Olivier, 2d. Isaïe Forest B. Marsolais. 1er. acc. M. Mousseau, 2d. J. Rivest, Fabien Perrault et Ed. Deschamps, 3e. G. Pellerin.

2de. division.—Version. 1er. pr. Ephraïm Germain, 2d. Séraphin Mathieu, E. Bourré, Auguste Content et Théophile Dugas. 1er. acc. Aristide Dumas et L. Levesques, 2d. Jean Dupuis, 3e. Louis Caruffell.

Thème.—1er. pr. Léon Levesques, 2d. S. Mathieu. 1er. acc. Dieudonné Archambault et A. Content, 2d. E. Germain, 3e. L. Caruffell, J. Dupuis, Joseph Forest et Edouard Bourré.

Pr. de Gramm.—M. Mousseau 1er. acc. Norbert Roch, 2d. Félix Lussier, 3e. Raymond Brien.

Pr. d'hist. sacrée.—L. Levesques et H. O'Denaughau. 1er. acc. R. Olivier, 2d. A. Content.

## COURS FRANÇAIS.

Orthographe.—1ère. division.—1er. pr. Louis Nolin, 2d. George Lisotte, 3e. Nolin, 4e. Alfred Lavallé.

2de. division.—1er. pr. Jean-Baptiste Trudelle, 2d. Pierre Lisotte, 3e. Victor Brunelle, 4e. Alfred Delisle.

3ème. division.—1er. pr. Edouard Peltier, 2d. Sidney Sherman. Arithmétique.—1ère. division.—1er. pr. G. Lisotte 2d. L. Nolin.

2de. division.—1er. pr. Narcisse Bélisle, 2d. Antime Mazurette. 3ème. division.—Pr. Joseph St. Amour.

Hist. du Canada.—1er. pr. A. Delisle, 2d. Sulpico Beaudoin.

Hist. Naturelle.—1er. pr. E. Nolin, 2d. G. Lisotte.

Géographie.—1er. pr. P. Lisotte, 2d. Charles Faribault.

Agriculture.—1er. pr. Eraste d'Orsonnens, 2d. P. Lisotte.

Tenue des liv.—1er. pr. J. St. Amour, 2d. André Etier.

Hist. de la constitution.—1er. pr. L. Nolin, 2d. Charles Faribault.

Ecriture.—1ère. division.—1er. pr. L. Nolin, 2d. A. Lavallé.

2de. division.—1er. pr. Victor Brunelle et J. St. Amour, 2d. A. Mazurette. Les membres du collège de l'Assomption seront reconnaissants envers les journaux du pays qui reproduiront cette liste de prix.

## MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 20 AOÛT 1847.

## L'HISTOIRE DU CANADA PAR F. X. GARNEAU,

JUGÉE PAR ISIDORE LEBRUN.

Nous reprenons aujourd'hui la suite de nos remarques sur l'appréciation de l'Histoire de M. Garneau par M. Lebrun. C'est aux dîmes que M. Lebrun veut faire la guerre; les dîmes, selon lui, sont une véritable tyrannie. "La dîme, dit-il, alors que l'argent monnayé était ce qu'il y avait de plus rare en Canada, fut comme une nécessité. Louis XIV la fixa au vingt-sixième, malgré l'opposition du clergé, qui prétendait la percevoir au treizième. Depuis que la culture a fertilisé le sol incessamment agrandi par les défrichements, la dîme est devenue un impôt écrasant, quoique le pays soit jusqu'à présent exempt du foncier." Nous rappellerons d'abord à M. Lebrun différents petits faits qu'il ne connaît peut-être pas, ou du moins dont il ne tient ici aucun compte. Cette dîme, qui "est devenue un impôt si écrasant," cette dîme suffit à peine pour faire vivre nos curés. Généralement parlant, les curés n'ont pas à eux plus de £125 à £150 chacun, et très-souvent la dîme est si peu de choses que l'on est obligé de leur accorder un supplément; autrement ils ne sauraient se soutenir. D'ailleurs que l'on se souvienne bien que, sous le rapport pécuniaire, notre clergé est pauvre, et que, lorsque la dîme est plus forte qu'à l'ordinaire, cet argent ne se met pas en coffre, mais s'emploie en œuvres de charité, en fondations de maisons d'éducation, etc., etc. Tout ceci, nous n'avons pas besoin de le prouver; l'histoire est là pour parler, les faits sont là sous nos yeux pour attester la vérité de ce que nous venons de dire. Cependant si l'on veut des exemples, qu'on se rappelle bien que l'Archevêché de Québec s'élève en partie par le moyen des fonds fournis volontairement par le clergé; souvenons-nous qu'à Montréal il y a plus d'un établissement religieux que le clergé a fait élever avec ses deniers; souvenons-nous que le collège de Nicolet est l'œuvre d'un grand prélat dont les bienfaits se font si puissamment ressentir dans le pays et particulièrement dans son diocèse, le diocèse de Québec, où il a fondé plus d'un établissement religieux. Et encore ces semaines dernières, quel spectacle le clergé de Montréal ne vient-il pas de donner au pays en souscrivant un montant de £2000 pour la construction d'un nouveau collège de St. Hyacinthe, dont l'ancien est encore l'œuvre d'un prêtre, d'un bon et excellent curé. Que de privations ces bons prêtres ne devront-ils pas s'imposer pour acquitter cette dette d'honneur! et l'on dit encore que la cupidité conduisit le clergé? Non, M. Lebrun; trouvez dans le monde, si vous le pouvez, un corps plus généreux et plus désintéressé que le clergé Canadien! D'ailleurs le peuple qui paye la dîme, qui soutient ses prêtres, le peuple ne se plaint pas à ce sujet. Il ne dit jamais que c'est un "impôt écrasant;" au contraire très-souvent on le voit venir offrir à son curé, outre la dîme ordinaire, le 26<sup>ème</sup>. de certains produits sur lesquels la dîme n'est pas imposée. Et l'on ose dire après cela, que le peuple est accablé par la dîme, que c'est une véritable oppression! Encore une fois, la dîme, que le prêtre retire, suffit à peine à sa subsistance, et n'est pas, comme le dit M. Lebrun, une dîme qui rapporte au-delà de £270 à chaque curé. Nous allons plus loin, et nous soutenons que jamais le peuple ne voudrait consentir à l'antécissement de la dîme, comme paraîtraient le vouloir M. Lebrun et l'auteur de l'ouvrage qu'il apprécie. Nous sommes sous ce rapport dans la même situation que l'Irlande. Le peuple Canadien voudra toujours contribuer lui-même au soutien du clergé; il voudra toujours que ce soit lui qui le maintienne. Il refusera toutes offres pour faire du clergé le pensionnaire de l'Etat. Un homme à pension, un homme à qui l'on accorde un salaire comme celui que l'on accorderait au

clergé, cet homme ne peut être indépendant; ou bien, s'il veut conserver sa liberté, s'il ne veut pas se laisser influencer par ceux qui le payent, s'il veut conserver la faculté d'approuver ou de désapprouver les actes de ceux mêmes qui lui accordent cette pension, il s'expose par là même à en être privé et à se trouver sans moyens de subsistance. Ainsi dans le premier cas, il devient asservi; dans le second, il devient mendiant. Le peuple ne voudra jamais qu'il en soit ainsi; il ne voudra jamais que le clergé devienne l'esclave du pouvoir, il ne voudra jamais en faire un pensionnaire de l'Etat, et d'un autre côté, il refusera toujours de voir le clergé mendiant. Le peuple Canadien, en un mot, à l'exemple du peuple Irlandais, ne voudra jamais, que d'autres que lui soutiennent le clergé, mais aussi il continuera à faire comme ce même peuple; il dira que c'est injustice et injustice criante que de lui faire payer le salaire d'un clergé dont les services ne sont pas pour lui. Le clergé lui-même fera comme celui d'Irlande, et ne voudra pas que le pain dont il a besoin lui vienne de la main du pouvoir; il ne voudra le recevoir que de celle du peuple! M. Lebrun peut bien, s'il le désire, être d'un sentiment différent, mais qu'il se garde bien de faire croire que le peuple Canadien considère la dîme comme un impôt écrasant. D'ailleurs pour que nos lecteurs puissent juger eux-mêmes dans quel esprit, dans quelles vues et d'après quels principes, a été faite cette appréciation de M. Lebrun, nous allons leur donner quelques extraits d'un ouvrage de M. Lebrun sur le Canada. c'est *Tableau statistique et politique des Deux-Canadas*, publié en 1833. A la page 148, M. Lebrun s'exprime ainsi: "Jamais, dans le Bas Canada, le catholicisme n'a été plus florissant que depuis l'établissement d'autres églises rivales. Le comité du parlement demandait, en 1828, à M. J. Neilson, député à Londres: "L'église catholique fait-elle quelque tentative de prosélytisme?—Non, répondit ce syndic de l'église écossaise à Québec; je crois que les membres de son clergé sont les gens qui y visent le moins. En général, les catholiques romains du Canada évitent toute conversation sur les matières religieuses.—Ce clergé est-il généralement respecté par ses ouailles?—Je n'ai jamais entendu personne en parler mal d'une manière générale.—Se mêle-t-il de la politique générale de la province ou d'objets non liés avec sa religion.—Non. Il s'est abstenu de paraître et de voter aux élections. Le clergé catholique pense qu'il ne convient ni à ses intérêts, ni à ses devoirs religieux d'avoir rien à débattre avec la politique."

"Malheureusement il n'en est plus ainsi: non que les principales vertus chrétiennes soient défailantes parmi les prêtres du Canada. En général, ils pratiquent la bienfaisance, leurs mœurs se conservent pures, ils sont appliqués à leurs devoirs, et animés du patriotisme canadien. Mais les tribunes de Paris et de Londres ont des échos dans le parlement de Québec, et une partie de ce clergé paraît se pénétrer de l'esprit d'opposition aux progrès sociaux qui dirige les clergés anglican et gallican. L'évangile est la grande charte de toutes les églises du nord de l'Amérique; mais autant le culte de la plupart recherche la simplicité, autant une pompe toute italienne est déployée pour les cérémonies catholiques. La province n'a pas assez de ses revenus pour ses travaux publics, et la dîme absorbe une forte partie de ses ressources. Il faudrait abjurer les doctrines qu'y sema le jésuitisme, et les images du catholicisme sont incessamment restaurées: les confréries de toutes hannières et de toutes pratiques pullulent."

Il suffirait de ces lignes pour faire comprendre à nos lecteurs à quel homme ils ont affaire dans la personne de M. Lebrun. Mais nous voulons montrer dans tout son beau le langage dont se sert cet auteur en parlant du St. Siège. Parlant des prélats de France, exilés pendant la révolution et revenant au pays, il ajoute à la page 165: "L'ignorance ou l'immoralité de quelques-uns n'empêchèrent pas qu'on les nommât à la direction de grandes écoles; d'autres, reparaisant dans les principales chaires, persécutèrent des inférieurs qui remarquaient que l'exil leur avait appris fort peu, et leur avait fait beaucoup oublier. Les foudres du Vatican, errantes, échutent auprès du trône impérial, et il leur reste encore assez de force pour que l'excommunication ranime le fanatisme."

Un peu plus loin, et c'est ici notre dernière citation, M. Lebrun, parlant du clergé français depuis 1830, s'adresse ainsi au peuple français, en lui donnant par dérision le titre d'irreligieux: "Le fanatisme

irrité même de sa générosité à payer ses calomnieux : ils veulent le martyr ; et des fleurs, des rubans de certaines couleurs, leur en semblent les bandelettes et la palme. Oui, peuple irréligieux, qui voit sans colère des processions provocatrices, qui sourit de l'escobarderie à escamoter dans le chant ou à estropier par la prière le nom du prince. Trop souvent le salon révèle les passions haineuses et violentes qui de la sacristie s'exhalent dans le confessionnal ; car des conversations si irritantes ont prédisposé, des familles parisiennes l'attesteraient, des victimes au choléra."

Est-il besoin d'autres citations à présent ? Non, en voilà plus qu'il n'en faut pour mettre les gens de biens sur leurs gardes, et pour convaincre tout le monde que l'écrivain de 1833 n'avait alors comme au jourd'hui d'autre but, en parlant de la religion et de ses ministres, que de diminuer le respect que leur doivent les populations.

M. Lebrun qui trouva un si grand mal à la dime payée au clergé, accusé, comme nous l'avons dit, le prêtre catholique d'être cupide ; bien plus, il l'accuse d'intolérance. "L'intolérance, dit-il, et la cupidité sont unies : c'est la première qui vient de fulminer d'autres critiques contre notre auteur, coupable, aux yeux d'une partie du clergé catholique, de condamner l'ordre qui défendit aux proscrits par la révocation de l'édit de Nantes, de porter leurs industries, dans la France transatlantique. "De quel avantage n'eût pas été une immigration faite en masse et composée d'hommes riches, éclairés, paisibles, laborieux comme étaient les huguenots, pour peupler les bords du St. Laurent ou les fertiles plaines de l'ouest ! Sans ce fanatisme politique, nous ne serions pas, nous Canadiens, réduits à défendre pied à pied, contre une mer envahissante, notre langue, nos lois et notre nationalité."

On ne nous accusera pas, nous l'espérons, de condamner certaines parties de l'appréciation, sans donner à M. Lebrun le moyen de se faire entendre. Voilà ses paroles et celles de M. Garneau lui-même à ce sujet. Quant à la cupidité, nous n'essaierons point de discuter davantage cet avancé ; car c'est un avancé sans fondement, un avancé que la plume de M. Lebrun n'aurait pas tracé, si ce Monsieur eût vu de ses propres yeux ce qui se passe continuellement en Canada ; c'est un avancé qui, du moins, ne sera cru par aucun homme de bien en ce pays. Quant à l'intolérance, dont le clergé est ici accusé, c'est encore un avancé sans fondement. M. Garneau en écrivant son Histoire a dû se rappeler qu'il n'était pas infallible ; il a dû s'attendre à voir son ouvrage critiqué ; il a dû penser qu'on en relèverait les inexactitudes. Cela posé, il a dû savoir que la partie religieuse qu'il traitait était aussi bien une partie de l'Histoire que la politique. Pour lors, comme il n'a pas dû trouver à redire à ce qu'on vint lui faire remarquer ses fautes à ce dernier sujet, il a dû aussi savoir que l'on pouvait et que l'on devait faire de même pour la partie qui regarde la Religion. Or, comme chacun a sa spécialité, il était tout naturel qu'en ce qui regarde la Religion Catholique, le prêtre catholique dût s'y entendre un tant soit peu, et que par conséquent il eût le droit de parler en cette matière. Ainsi, si quelques prêtres ont fait des critiques de l'ouvrage en question (ce que nous ne disons pas), on ne devait pas pour cela les accuser d'intolérance. C'est au contraire se montrer fort intolérant que de prétendre réduire le clergé au silence. M. Garneau pouvait bien comme individu avoir telles et telles idées qui lui plaisaient ; mais comme historien M. Garneau devait nécessairement mettre dans le récit des faits la plus grande impartialité ; les hommes quelque fussent avaient droit à se voir traités sans esprit de parti, sans considérations particulières. En parlant de la Religion Catholique, l'Historien ne devait pas user d'un langage que répudie cette même Religion ; il devait la traiter et traiter ses ministres et leurs actes d'une manière générale et vraie, sans se laisser dominer par des préjugés quels qu'ils fussent.

Quant à "l'avantage" pour le Canada d'avoir à cette époque une immigration composée de huguenots, nous ne le voyons pas. Il est bien vrai que M. Garneau nous dit et M. Lebrun avec lui : "Sans ce fanatisme politique, nous ne serions pas, nous Canadiens, réduits à défendre pied à pied, contre une mer envahissante, notre langue, nos lois et notre NATIONALITÉ !" Après ces paroles, nous répétons encore

que nous ne voyons pas quel avantage nous avons perdu en n'ayant pas une immigration de huguenots. Supposons en effet que par là nous n'eussions pas eu à défendre pied à pied, contre cette mer envahissante, notre langue, nos lois et notre nationalité ! Mais qui nous dit que nous n'eussions pas eu à défendre notre religion ! Ces huguenots se seraient laissés dominer par le sentiment religieux, ils auraient préféré leur religion à leur nationalité, ils se seraient unis avec ceux de même religion qu'eux, et nous auraient mis dans la dure nécessité de défendre notre Religion ! Ne valait-il pas mieux nous exposer à la perte de notre langue, à la perte même de nos lois et jusqu'à la perte de notre nationalité, que de mettre en péril notre Religion ? Bien des hommes peuvent croire que la langue passe avant la Religion, que les lois doivent être préférées à la Religion, que la nationalité enfin doit être défendue au risque même de la Religion. Mais il en est d'autres et en bien plus grand nombre qui soutiennent et croient sincèrement que la langue, que les lois, que la nationalité doivent passer après cette même Religion qui en est la plus ferme appui. L'Eglise d'abord, et ensuite le Pays ! Voilà pourquoi de tous temps le Catholique n'a pas craint de dire : "Je suis Catholique avant tout !" C'est-à-dire : ôtez-moi ma langue qui me distingue des autres peuples ; ôtez-moi mes lois qui sont ma sauvegarde ; ôtez-moi ma nationalité par laquelle je compte dans le monde, mais laissez-moi ma Religion !

Parlant bientôt de la manière peu scrupuleuse avec laquelle on rompt les traités au temps de Louis XIV, M. Lebrun cite avec raison ce mot fameux d'un chef Huron : "Il faut, que les Européens aient l'esprit bien mal fait : ils concluent entre eux la paix, et pour rien ils reprennent la hache. Nous, quand nous avons conclu un traité, il nous faut des raisons puissantes pour le rompre."

Plus loin, M. Lebrun parle avec éloges des recherches de M. Garneau sur le Commerce français du "nord américain," et en vient ensuite à nos célèbres coureurs Canadiens ; voici ce passage remarquable ; "La géographie a honoré, avec justice, les services que lui ont rendus des voyageurs et des missionnaires non moins dévoués ; mais elle n'accorde point de mention aux coureurs canadiens qui les devancèrent ou les secondèrent dans leurs découvertes et explorations. Franchissant sur de frêles barques les rivières, les lacs, ils s'enfonçaient dans les forêts pour y rencontrer des sauvages, dont ils adoptaient passagèrement les usages, et qu'ils s'attachaient par leur caractère franc et jovial. Ces rencontres, sous un climat glacial, d'hommes à demi civilisés avec des hommes de la nature, nous semblent plus intéressantes, pour l'histoire même, que des récits répétés de la lutte incessante par rapport à des frontières et à la traite des pelleteries."

Que n'a-t-il été en notre pouvoir de ne trouver rien à redire à l'appréciation de M. Lebrun ! C'eût été une tâche bien plus facile et beaucoup plus agréable ; mais nous devons rectifier les faits et combattre des idées que condamne la Religion ; néanmoins nous pouvons encore ajouter un nouvel extrait de cette critique ; on y reconnaît une plume exercée et capable, qui n'aurait jamais dû tracer des lignes qui passent donner prise à la censure :

"L'historien qui écrit en Amérique sur l'Amérique doit considérer la politique sous certains points de vue qui échappent presque aux historiens restés en Europe. Il a l'avantage de se trouver sur le théâtre même des événements qui, eussent-ils pris leurs causes au sein des métropoles, ont reçu, en s'accroissant au loin, l'influence du système colonial, et produit souvent des résultats qui ont trompé les calculs des cabinets. La guerre de la succession d'Autriche, au XVIII<sup>e</sup> siècle, fut malgré la victoire de Fontenoy, désastreuse pour la France ; car elle perdit sa marine dans les parages américains ; Madras lui devint une conquête stérile, et Louisbourg, dans le golfe du Saint-Laurent, dont les fortifications lui avaient coûté 30 millions, dut capituler. Mais à la prise de cette place semble se rattacher une série d'événements qui se continuent encore. Alors la Grande-Bretagne se fortifie dans sa résolution de s'emparer du Canada, comme la Nouvelle-Angleterre s'irrite de plus en plus du voisinage de cette colonie rivale. Et bientôt, en 1755, la guerre encore développera ces dispositions déjà différentes. Après la cession du Canada, les Américains, quoique devenus aguerris, déposeront leurs armes pour essayer de s'affranchir, par le commerce même, du monopole ; mais la métropole persistera à ne pas leur alléger son joug fiscal, et ils proclameront, conquerront leur indépendance."

Sans chercher à relever toutes les inexactitudes de l'appréciation, nous dirons à M. Lebrun, à propos de son mot "philosophe," que nous prenons la

liberté de lui rappeler que c'est un mot qui a deux significations dans le temps actuel. Si par *philosophe*, il entend dire un homme de l'école de Bossuet, Fénelon, Lacordaire, Ravignan (sans attention à leur caractère de prêtres), les "Ecclesiastiques" en Canada comme tous les autres Canadiens instruits et sans préjugés, ne reprocheront pas à l'auteur de l'Histoire du Canada d'être *philosophe*; si au contraire il entend un homme de l'école de Voltaire, Michellet, Quinet et compagnie, il a raison de dire que les ecclésiastiques reprocheront à cet homme d'être *philosophe*; il aurait dû joindre aux ecclésiastiques tous les autres Canadiens instruits et sans préjugés, et ne pas dire en terminant "qu'en France, en Europe on ne lui reprochera pas d'être *philosophe*"! Nous savons fort bien qu'en France comme ici il se trouve toujours des gens pour applaudir à la fausse philosophie, à celle des Voltaire, etc etc.; mais nous savons aussi que le plus grand nombre condamne les principes de ces hommes et les regardent comme opposés à l'ordre et à la justice.

En finissant, qu'il nous soit permis de transcrire ici la seule note dont le *Canadien* ait accompagné la critique de M. Lebrun.

"Nous avons, dit-il, reproduit en entier l'appréciation qu'a faite un auteur français de l'ouvrage de M. Garneau, sans prendre la responsabilité de sa manière de voir les choses du Canada. Ainsi par exemple, la diète n'est pas considérée par les habitants du pays comme un impôt gênant."

Le *Canadien*, comme l'on voit, "ne prend pas la responsabilité de la manière (de M. Lebrun) de voir les choses du Canada." Est-ce à dire pour cela que le *Canadien* prend la responsabilité du reste? Nous en serions vraiment fâchés; car les principes qui y sont émis ne sont pas de ceux qui ont jusqu'ici trouvé place dans ses colonnes, dont naguère une partie était intitulée Religieuse, mais qui vient de disparaître depuis quelques temps. Au reste, il nous semble que lorsque l'on condamne les principes d'un écrit, on ne le publie pas sans commentaire; voilà pourquoi une production où les mœurs sont outragées ne sera jamais admise dans les colonnes d'un journal religieux et moral.

Nous avons reproduit précédemment les procédés de l'Assemblée de la Réforme à Québec. Nous avons par là montré quelle est l'opinion publique dans l'ancienne capitale. Dans notre dernier numéro nous avons cité l'article de la *Minerve* encourageant Montréal et le reste du pays à suivre l'exemple de Québec. Aujourd'hui nous donnons quelques extraits de la *Revue Canadienne* à ce sujet et y joignons l'article remarquable, qui suit, que nous extrayons des colonnes du *Pilot*.

"Le récent échec que vient de subir le Torysme dans la Nouvelle-Ecosse, la démonstration puissante de l'opinion publique faite à Québec par l'Association de la Réforme, et la tendance croissante parmi les chefs du parti libéral à discuter librement les grands principes du Gouvernement Responsable, sont des indices satisfaisants que le peuple du Canada n'est pas insensible aux dangers de sa situation politique actuelle. Le fermier industriel et expérimenté, le marchand entreprenant, le mécanicien habile, et le capitaliste calculateur, ne peuvent, dans leurs différents rapports avec le gouvernement, s'empêcher de voir avec dégoût et mortification les opérations actuelles de sa politique défectueuse et de sa mal-administration. Tout homme raisonnable et bien pensant doit donc, à la vue de ces défectuosités lamentables, avoir recours à ces moyens légitimes et prescrits, nécessaires pour remédier au mal. Dans ces grandes nécessités où le bonheur d'un peuple exige non seulement l'expression, mais l'action forte et immédiate de l'opinion publique, la grande masse du peuple doit être mise en émoi par l'exposition puissante que doit en faire l'habile homme d'état, et par la harangue juste et populaire du vrai patriote. Dans le fracas d'une tempête, les tyrans doivent trembler comme des esclaves. Dans des Associations politiques, unies et bien organisées, cet enthousiasme naturel, inséparable de l'amour de la liberté et d'une loyauté éprouvée, cet enthousiasme n'est pas seulement réveillé par les appels de l'orateur, mais encore le jugement se forme d'une manière plus ou moins forte selon que l'abus du pouvoir est plus ou moins grande, et selon que les administrations qui oppriment si grandement un peuple magnanime sont plus ou moins défectueuses. Dans la crise actuelle, quand on ne combat pas pour obtenir le pouvoir, mais pour changer la politique ruineuse et destructive mise en action par quelques ambitieux, le devoir du peuple du Canada est de se rallier autour de l'étendard, qui vient d'être arboré par l'Assemblée de la Réforme à Québec, et d'établir des associations semblables, dans chaque cité, chaque ville et chaque village de la province..... L'Assemblée de Québec fournit, il nous sem-

ble, un exemple qui doit être imité; et nous espérons qu'il sera suivi par les amis de la Réforme dans cette cité."

Faisant ensuite un appel aux amis du ministère Lafontaine-Baldwin, le *Pilot* continue:

"Est-ce que les grands intérêts du commerce, de l'éducation et de l'agriculture vont être confiés aux spoliations sans principes, à la politique temporisante et aux délibérations insensées d'une faction digne de pitié et sans pudeur? Ces questions sont, avec plusieurs autres d'une non moins grande importance, celles qui devraient être considérées par une Association de la Réforme à Montréal; et comme introduction à ces considérations, une adresse, sous les auspices d'un comité autorisé, devrait être présentée au peuple, renfermant une histoire soignée et concise de ses nombreux griefs, et se terminer par un appel à ce patriotisme et à cette vertu, qui sont les plus sûres sauvegardes de l'honneur et de l'indépendance nationale."

#### LA GROSSE-ISLE.

Comme nous pouvions nous y attendre, la maladie, ne diminue pas à la Grosse-Isle les choses vont toujours de pis en pire. Les émigrés ne meurent pas seulement du typhus, ils meurent d'une maladie, qu'il serait pourtant bien facile de guérir, ils meurent de faim, et comme le dit le *Journal de Québec*, c'est grâce à l'esprit systématique de certains *présidents des malades*. Passant du spectacle que nous avons actuellement sous nos yeux, envisageons celui que présentera la Grosse-Isle à la clôture de la navigation.

À l'approche de l'hiver, dit le *Canadien*, chacun se demande: Le gouvernement laissera-t-il les malades à la quarantaine ou attendra-t-il que les glaces aient presque intercepté les communications avec la Grosse-Isle pour discuter ce qu'il faudra faire? Et chacun répond à ces questions par des rumeurs que l'on dit tenir de source officielle. Les uns assurent que tous les malades seront transportés à Montréal; d'autres qu'ils seront laissés où ils sont; d'autres enfin que les édifices publics de Québec sont destinés à les recevoir. La plus grande anxiété règne, assure-t-on, parmi les membres de la profession médicale sur ce sujet. Beaucoup d'entre eux sont sur l'alerte; mais peu sont dans le secret. Le bon sens conseillerait tout simplement d'éviter dans la campagne, à proximité de la Grosse-Isle, sur terre ferme et tandis qu'il fait beau temps, des bâtisses qui pourraient servir dès à présent et à l'avenir d'hôpitaux et de quarantaine, et où rien ne s'opposerait à un agrandissement quelconque en cas de besoin. Mais il est bien probable que le gouvernement consultera comme il a fait jusqu'ici, bien des intéressés plutôt que de prendre l'avis du simple bon sens."

Nous croyons que ce serait le seul moyen convenable, que celui de construire (pendant qu'il en est temps encore) des abris sur la terre ferme vis-à-vis la Grosse-Isle et d'y transporter les malades. Autrement si l'on se laisse prendre par l'hiver sur cette petite Isle, les chances de salut ne sont pas nombreuses. Car il suffit de se souvenir combien le fleuve est large en cet endroit et combien l'accès serait difficile (presque impossible) au milieu des glaces. Il est donc de la plus grande nécessité de prendre à ce sujet d'actives mesures, et nous disons avec le *Canadien*:

"Qu'il est absolument urgent de faire au gouvernement des représentations urgentes et sur la nécessité de pourvoir aux malades qui resteront à la Grosse-Isle et à l'hôpital de la marine à la clôture de la navigation, et sur celle d'imposer sur les propriétaires et les capitaines de navires des restrictions telles qu'ils ne puissent nous apporter comme ils l'ont fait cette année, une émigration énervée, pauvre, souffrante, qui sans trouver parmi nous un soulagement à ses maux, viendrait introduire encore dans le pays et la misère et la mort."

Le 14 du courant le nombre d'émigrés arrivés cette année en Canada s'élevait au chiffre de 77735; c'est 50000 de plus que l'an dernier.

Les nouvelles des Etats-Unis ne confirment point celle de la prise de Mexico. Au contraire on dit que les propositions ne sont pas acceptées par le Mexique, et que Santa-Anna est à Mexico à la tête d'une armée de plus de 25000 hommes. Les fortifications sont terminées et l'on veut risquer encore une bataille qui sera la plus désespérée de toutes. C'est dans la première semaine du mois d'août que le général Scott devait marcher sur la Capitale, où la légation Anglaise fait tout son possible pour empêcher l'entrée des Américains. Réussira-t-on?

Les bruits qui ont couru sur Mgr. de Walla-Walla et ses compagnons de voyage, n'avaient aucun fondement. On vient de recevoir à l'évêché une lettre de M. Brouillet, prêtre missionnaire qui accompagne Mgr. Blanchet. La lettre est datée "Fourche Nord de la Platte, 4 juillet 1847." Au moment où M. Brouillet écrit, la caravane se trouve à 80 miles au-delà du Fort Laramée, et à 730 miles des habitations! Mgr. de Walla-Walla avait été indisposé, mais se trouvait beaucoup mieux. En somme le voyage avait été heureux, mais le temps avait été bien chaud. Voici un extrait de la lettre de M. Brouillet où ce monsieur raconte leur manière de voyager:

Notre compagnie se compose de 43 waggons. A chaque waggon sont attelés depuis 2 jusqu'à 5 paires de bœufs; dans les pas difficiles j'ai vu qu'on en a mis jusqu'à 11 paires sur une de nos voitures. Le matin le départ est toujours retardé. C'est rare qu'on puisse partir avant 8 heures. Car à part des trois nôtres, à peu près chaque waggon contient une famille composée de mari, femme et enfants. Or il faut prendre soin de tout cela le matin; et ce n'est pas peu de chose, et les malades qui sont en grand nombre, et le déjeuner qu'il faut préparer, le pain qu'il faut cuire, la nourriture qu'il faut préparer, les animaux qu'il faut collecter et qui sont quelquefois dispersés sur un espace considérable et puis ensuite atteler, tout cela occupe la Compagnie jusqu'à 5 et 9 heures, quoique depuis 3 heures et 4 heures du matin elle soit sur pied et à l'œuvre. Pendant le jour ces voitures se suivent d'aussi près que possible; cependant elles occupent quelquefois un espace de plus de deux miles de long. Si une voiture l'a été, il faut que toutes s'arrêtent; si quelque chose se brise, il faut que tous attendent. Nous sommes restés deux jours sans marcher à cause de la maladie d'un jeune homme de notre compagnie; et nous avons perdu une matinée pour la sépulture d'un enfant. Le soir les voitures sont disposées en demi cercle: dans le demi cercle sont attachés les chevaux pendant la nuit et réunis les bœufs quand on veut les atteler le matin: les tentes sont dressées en dehors. Il se fait toute la nuit une garde régulière de 5 hommes présidés par un sergent. Un capitaine a été élu par la compagnie, et c'est lui qui donne les ordres et dirige les affaires d'usage; s'il se présente quelque chose d'extraordinaire ou des changements à faire ordure, c'est la compagnie qui décide à la majorité des voix.

«Coucher sous une tente de toile, ayant pour lit la terre couverte d'une peau de buffle et une couverture de laine pour nous préserver du froid de la nuit, user de biscuit de matelot et de lard fumé pour notre nourriture ordinaire avec du café le matin et du thé le soir et quelquefois un peu de lait, faire notre trajet du jour tantôt à cheval, tantôt à pied, tantôt dans un waggon à bœufs, quelquefois au milieu d'une poussière épaisse poussée par un vent violent et qui imite nos grosses poudrières d'hiver au Canada, souvent avec un temps froid qui exige le surout ou le manteau, d'autres fois avec une chaleur accablante qui s'est déjà, à plusieurs reprises, élevée jusqu'à 93 degrés de Fahrenheit à l'ombre: c'est là notre vie ordinaire depuis 2 mois. Un oiseau tué de temps à autre, quelques cabiais et une couple de buffles ont apporté une faible variété à cette monotonie.»

Le R. P. Anderson, qui était venu faire une quête à Montréal, en voyant l'impossibilité de l'effectuer, s'est offert, comme nous l'avons dit, à l'évêque de Montréal pour secourir les malheureux des abris. Le Révérend Père s'est acquitté de la tâche qu'il s'était imposée avec un zèle et un courage admirables; ne pouvant recevoir l'aumône, il s'est décidé à la faire lui-même. Il est parti hier soir pour Québec où il espère obtenir quelques secours. Espérons qu'il réussira dans sa démarche et que les citoyens de Québec, qui se sont toujours montrés si généreux, viendront en aide au Révérend Père et lui fourniront les moyens qu'il sollicite.

#### SANTÉ DE LA VILLE.

Nous avons encore à dire aujourd'hui ce que nous disions mardi dernier; nous regrettons de ne pouvoir annoncer une amélioration dans la santé de la ville; au contraire cette semaine aura un plus grand chiffre de morts que la semaine dernière, et les malades eux vont aussi en augmentant:

##### POINTE-ST. CHARLES.

Date	Morts	Malades
14 Août 1847.	22.	-
15 " "	31.	-
16 " "	33.	-
17 " "	25.	1273.
18 " "	25.	1291.
19 " "	15.	1321.

Depuis que les émigrés ont été transportés à la Pointe St. Charles (déplacement qui a eu lieu le 1er août) aucuns des médecins ou autres personnes soignant les malades n'ont été atteints de la fièvre.

Mgr. de Montréal, nous avons le plaisir de l'annoncer, est beaucoup mieux. Les médecins croient actuellement que le pire de la maladie est passé et que Sa Grandeur entrera bientôt en pleine convalescence.

Après plusieurs jours d'un temps excessivement chaud, depuis hier l'atmosphère est chargée et nous avons une véritable température d'automne.

Les courses sont commencées, et doivent s'être terminées hier. On dit qu'elles ont eu lieu avec plus de tranquillité qu'à l'ordinaire. Il est bien temps qu'il en soit ainsi.

Lorsque la double ligne de Steamers qui portent la Malle sera complétée, un steamer quittera l'Angleterre tous les samedis alternativement pour Boston via Halifax et New-York: c'est là l'arrangement qui existe actuellement entre le Gouvernement et les contracteurs. *Pilot.*

La prochaine maille pour l'Europe partira le 1er septembre. Elle sera fermée à Montréal le 30 Août à 8 heures.

L'Assemblée de la tempérance qui devait avoir lieu se fera définitivement dimanche prochain, après vêpres, dans la maison d'école de l'évêché.

Nous avons reçu la liste des prix décernés aux élèves du Sacré-Cœur à St. Jacques de l'Acadian; le manque d'espace nous force à en remettre la publication au prochain numéro.

#### REVUE DES JOURNAUX.

##### ASSOCIATION DE LA RÉFORME. ET DU PROGRES.

Toute la presse libérale du Canada d'un bout à l'autre du pays a applaudi avec enthousiasme la magnifique démonstration que viennent de faire nos compatriotes de Québec. En Haut-Canada, les journaux ont répondu à l'appel avec un cri sympathique, et nous promettent bientôt dans cette partie du pays une organisation semblable à celle de l'ancienne capitale. A Montréal tout le monde politique parle de l'association de la réforme et de la nécessité de l'organiser au plutôt. Si elle n'a pas été déjà formée; si Montréal depuis la clôture des chambres n'a pas encore exprimé son indignation sur toutes les fautes et injustices de l'administration actuelle, cela est dû à des causes sur lesquelles elle n'a aucun contrôle. La maladie régnante, qui a jeté le deuil et la désolation au milieu de notre société, ont empêché de s'agiter comme elle devait le faire; mais cette malheureuse saison passée, notre population ne sera pas si indifférente à ses plus chers intérêts, de négliger les seuls moyens de les conserver, en s'organisant et travaillant tous ensemble à la cause commune.

Plus nous considérons notre état politique actuel, plus nous sommes persuadés qu'il dépend entièrement de nous d'en voir le terme. Est-ce que le parti libéral ne forme pas l'immense majorité des deux Canadas? Qui en doute? Eh bien! Si nous sommes unis et actifs, qui pourra résister à l'association de la réforme? Sera-ce quelques misérables factions toriées répandues dans les villes de Montréal et de Toronto! Assurément non.

Nous pouvons dire au peuple avec confiance; courage et patience; secouons notre indifférence politique et notre apathie passées. Donnons-nous tous la main; agissons de concert; préparons-nous d'avance aux élections générales qui viennent l'année prochaine. ORGANIZONS-NOUS par toute la province. Formons une CAISSE POLITIQUE, un BUDGET POUR LA RÉFORME, à l'aide d'une CONTRIBUTION POPULAIRE DE DEUX SOUS par semaine. Qui refusera de s'inscrire dans l'association, de payer deux sous par semaine, pour abattre l'infâme minorité, qui nous exploite et qui nous pille depuis si longtemps? . . . . .

Nos ministres actuels ne sauraient avec tous leurs moyens bas et perfides empêcher le triomphe de la bonne cause en Canada. Elle triomphera ici comme elle a triomphé en Angleterre, si nos orateurs et nos écrivains donnent l'éveil au pays, s'ils l'éclairent, s'ils répandent parmi les populations, la vie politique indispensable aux peuples libres, s'ils propagent l'esprit d'association, et si le peuple de son côté répond à l'appel qu'on lui fait, s'il est uni, actif et énergique.

*Revue Canadienne.*

L'hon. M. Baldwin. — Nous voyons par les journaux du Haut-Canada que ce vétéran des libertés du peuple a été reçu avec enthousiasme dans différentes parties de la province supérieure. A Bathurst on lui a présenté une adresse, à laquelle M. Baldwin a répondu par un discours qui a été couvert d'applaudissements. Une autre adresse lui a été présentée par les réformistes de Perth et des environs; l'hon. monsieur y a répondu comme à la première. Le lendemain on l'a invité à un dîner public.

L'hon. M. LaFontaine est parti, aussitôt après la session, pour les Etats-Unis, où il tâche de rétablir sa santé. Il est en ce moment, à Newport, dans le Rhode-Island. Nous voyons aussi par les journaux américains que le comte de Durham, l'hon. E. Lascelles, et l'hon. B. Egerton, sont aussi arrivés dernièrement dans la même ville. *Minerve.*

C'est avec un surcroît de douleur que nous annonçons une nouvelle perte que vient de faire la religion et le diocèse de Québec en particulier. M. HUGUES PAISLEY, curé de St. Catherine de Fossambault, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche, à l'Hôpital-Général, d'une maladie contractée dans la desserte de l'Hôpital de la marine. Ce courageux apôtre de la charité prodiguait son infatigable ardeur au soulagement spirituel des infortunés émigrés depuis plusieurs semaines, lorsque Dieu le jugea digne de la couronne des élus. Né en Ecosse en 1795, et élevé dans le protestantisme, il vint en Canada où il embrassa la foi catholique, fit ses études avec distinction au collège de Nicolet, et fut ordonné prêtre en 1824. Ses restes ont été déposés le 16 dans la chapelle des dames de l'Hôpital-Général, au milieu d'un concours nombreux de ses confrères et en présence d'un bon nombre de ses paroissiens en pleurs. *Canadien.*

Prêtres Malades. — MM. Léon Roy et Bailly à l'Hôpital-Général, et à l'Hôtel Dieu, M. J. Chs. Tardif et Bardy, M. Campeau est en convalescence,

sont partis le 17 pour la Grosse-Isle. M. Morin, curé de Ste. Joseph de la Beauce et M. Tremblay, professeur au Collège de Ste. Anne. M. Kerrigan, jeune prêtre irlandais arrivé cette année, les y a précédés vendredi de la semaine dernière.

— *Des émigrés comme il en faudrait en Canada.* Trois émigrés allemands arrivés dernièrement à Boston ont déposé dans une banque, en débauchant, soixante mille piastres en or!

*District de Gaspé, en avant!*—Un nouveau journal anglais va paraître sous peu dans ce district, sous la direction de M. Kelly; il sera dévoué aux intérêts de cette vaste et importante localité.

Une compagnie s'organise aussi depuis peu pour l'achat d'un *steam-propeller* qui voyagera dans la saison prochaine entre Québec et quelque point sur la côte de Gaspé, et touchera toutes les places intermédiaires d'importance.

*Guerre aux moustaches.*—Les ministres en France viennent d'ordonner à tous les employés des Bureaux Publics de se couper la barbe et surtout les moustaches. Grande désolation parmi les lions et les tigres officiels. On dit que le ministère Canadien veut faire une *Razia* semblable dans certaines bureaux publics à Montréal, à commencer par ceux de l'Assemblée législative, où les moustaches fleurissent merveilleusement.

### TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.

L'on travaille actuellement avec activité au télégraphe de Québec et d'Halifax, et l'on assure qu'il sera en opération cet automne, sinon sur toute l'étendue du chemin jusqu'à Halifax, du moins à une très-grande distance.

La difficulté de faire passer le fil métallique d'un côté à l'autre du fleuve, difficulté que nous avons déjà signalée et à laquelle a cru trouver un remède un ingénieur correspondant du *Journal*, au moyen d'un système de cloches, cette difficulté se reproduit de nouveau. On dit que les directeurs de la compagnie du télégraphe renoncent à l'idée de faire traverser le fleuve au fil, soit sous l'eau soit au-dessus. Par curiosité nous avons fait peser une certaine longueur du fil no. 9, celui que l'on dit devoir être employé, et une demie-lieue ou 5,160 pieds, qui seraient à coup sûr la plus grande distance entre les deux points de suspension, ne pèseraient que 409 livres et demie, et si on faisait traverser le fil au Cap Rouge, on pourrait facilement diviser cette distance en deux, et conséquemment divisant cette pesanteur par la moitié on aurait 420 livres et trois quarts pour un quart de lieue.

Nous eussions voulu de même nous assurer de la force de ce fil no. 9, dans le sens de sa longueur, de sa force de tiraillement; mais nous n'avons pu le faire.

Cependant il est notoire que ce fil a plus de dix fois la résistance nécessaire pour supporter cette pesanteur. Il le faut bien, car à part la pesanteur propre du métal, il y a la difficulté de bander le fil ou la corde qui a une certaine étendue, la pesanteur au centre de l'arc agissant comme un poids à l'extrémité d'un levier. Mais c'est une expérience qui ne serait pas bien coûteuse et qu'il serait utile au moins de faire.

### MINES DE FER ET DE CHARBON.

D'après le *Journal de Québec*, il paraîtrait que l'on a découvert à la Baie St. Paul une mine de fer et une mine de charbon. La première serait située à deux lieues du fleuve, sur le bord d'une petite rivière du Gouffre; la seconde serait aussi sur les bords de la même rivière et à deux miles seulement du St. Laurent. La rivière du Gouffre est dit-on, navigable pour des goélettes à la distance d'un tiers de lieue. Ainsi, comme le dit le *Journal*, un petit chemin de fer pourrait être établi sur le bord de la rivière et les mines s'y exploiteraient on ne peut mieux. Espérons que l'on continuera les recherches de ce côté et que s'il s'y trouve réellement des mines, on les exploitera. Cette mine de charbon surtout serait d'une grande valeur pour le pays.

Le nombre des malades la semaine dernière était de 2450 !!



### ARRIVÉE DU CAMBRIA.

Le *Cambria*, qui a laissé l'Angleterre le 4, est arrivé à Boston, mercredi à 5 h. du soir. La nouvelle la plus importante qui nous soit parvenue, est celle d'une baisse dans la farine qui était à 27 chelins.—Nous aurons nos journaux d'Europe ce soir ou demain matin.

### DECES.

A l'Asyle de la Providence de cette ville, mardi matin, sœur Catherine Brady dite l'Assomption, à l'âge de 24 ans; elle est morte consumptive après six mois de souffrances.

A St. Léon, le 11, à l'âge de 16 ans, Guillaume Wilfrid Lemieux, étudiant au séminaire de Québec, fils de M. L. Lemieux.

UN jeune Monsieur, qui a fait un cours d'Études complet, désirerait obtenir une situation dans une Ecole-Modèle du District de Montréal. Il pourra produire plusieurs certificats très-satisfaisants. S'adresser par lettres à G. E. C. D., Bureau de la Poste, Trois-Rivières.

12 août 1847.

Le Soussigné NE FAIT PAS COLPORTER des Ornaments dans les campagnes.

### ORNEMENTS D'ÉGLISES.

VIS-À-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL  
CH. Z. M. CHAPELEAU & LAMOTHE,  
AGENTS DE J. C. ROBILLARD  
DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné veut aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Établissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur effort à dater de ce jour.

### LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'Acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets où les progrès de la Dorure et de l'Argenture surtout en IMITATIONS mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausseté représentation de qualité. Enfin, la marchandise sera toujours fraîche et

### TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUTE FAITES.

### —AUSSI— CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs

“ DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or.

“ “ (couleurs assorties) “ en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants.

“ Damas brochés en or et couleurs.

“ “ (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix.

### GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

### ÉTOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

LES Étoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.

LES Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

### ÉTOFFES A ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)

Moiré d'or à reliefs riches et brillants.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

### ARGENTERIE D'ÉGLISE.

LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet

d'Ostenoires

Ciboires

Encensoirs

Burettes etc.

N. B. MM. les Curés qui désiraient faire venir des objets d'importation expresse (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur et les adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.

### LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'il viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

### LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main tous les Livres de Morale et de Religion, et tous ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut; vu la supériorité de leur articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin il feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELEAU ET LAMOTHE,

Montréal, 25 Mai 1847.

### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MELANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point l'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

### AGENS DES MELANGES RELIGIEUX.

MM. E. R. FARRÉ, libraire.

Montréal.

D. MARTINEAU, prêtre, vicaire.

Québec.

F. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège.

St. Anne.

VAL GUILLET.

Trois-Rivières.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,

2s.

6d.

Chaque insertion subséquente,

7d.

Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,

3s.

4d.

Chaque insertion subséquente,

10d.

Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,

4d.

Chaque insertion subséquente,

1d.

JOS. RIVET & J. CHAPELEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.